

# batzsurmer & ses villages



KERMOISAN | KERVALET | ROFFIAT | TRÉGATÉ

Votre magazine  
d'informations municipales  
ÉTÉ 2019 | N°42



**ACTU / P9**  
CAP à l'abri



**DOSSIER / P14**  
ENVIRONNEMENT :  
l'enjeu du siècle



**LES TEMPS FORTS  
DE L'ÉTÉ / P22**  
Festival Les Nuits Salines



24/03

L'équipe Espaces verts à la Foire aux plantes



31/03

Journée douce dans les marais salants



20/04

Jeu de Pâques

Ça s'est passé...



8/05

Cérémonie du 8 mai



25/05

Inauguration de la médiathèque en présence de Francine Caron



27/04

Inauguration de l'Office de Tourisme



1<sup>er</sup>/06

Batz en forme



9/06

Fête bretonne à Salies-de-Béarn



18/06

Cérémonie du 18 juin



22/06

Fête de la musique



22/03

Journée du Moulin

COMMISSIONS PASSÉES / COMMISSIONS À VENIR

COMMISSIONS FINANCES :

- 20 MAI, 1<sup>er</sup> JUILLET

CONSEIL D'EXPLOITATION OFFICE DE TOURISME :

- 26 MARS, 6 JUIN

# édito

## SOMMAIRE

**AGENDA** ..... P4

### ACTUALITÉS

Activité commerciale ..... P5

Prévention - sécurité ..... P6

2<sup>e</sup> édition de l'après-midi

Sécurité routière ..... P6

Les camping-cars ..... P7

Le stationnement

à Batz-sur-Mer ..... P7

Circulation ..... P8

CAP à l'abri ..... P9

Travaux d'aménagement et

de rénovation ..... P10-11

Maison de santé ..... P10

Toutes pompes dehors ..... P11

### ENFANCE ET JEUNESSE

Vacances Été ..... P12

Rentrée scolaire 2019-2020 ..... P12

Pour toute nouvelle

inscription ..... P13

### DOSSIER

ENVIRONNEMENT :

l'enjeu du siècle ..... P14-17

### TOURISME

Un nouvel Office

de tourisme ..... P18

### VIE CULTURELLE

Batz'Arts de Rue ..... P19

Médiathèque ..... P20-21

Les temps forts de l'été ..... P22

### VIE MUNICIPALE

Recensement ..... P23

Résultats des élections

européennes ..... P23

État Civil ..... P23

Permanences ..... P23

### VIE PRATIQUE

..... P24



**Adeline L'HONEN**

*Maire, vice-présidente Cap Atlantique  
déléguée aux économies primaires,  
Présidente du Conseil d'exploitation  
de l'Office de tourisme*

Voici revenus les longues journées, le soleil, le temps des vagues et du vent iodé, les parfums et les couleurs.

L'été nous offre cette respiration de l'âme et du cœur en rupture avec le quotidien d'un monde qui gravite toujours plus et toujours plus vite autour des impératifs de production et de consommation, de croissance et d'équilibres budgétaires.

Même la culture revêt aujourd'hui des habits de consommation.

En ces temps de doute et de confrontation sur l'avenir de nos organisations sociales, sur nos modèles de développement, sur l'avenir de notre monde, je vous invite à retrouver ou à conforter, pendant tout cet été, ces moments où l'esprit prend tout son temps pour nous offrir cette nécessaire respiration culturelle qui, sous tous ses aspects, construit notre humanité.

La culture est ce bien précieux qui tout simplement nous permet d'échanger, de partager des idées, des émotions, de vivre ensemble. Comment sans elle nourrir ce plaisir de la découverte, ces moments de joie simple où l'âme vagabonde, où la pensée trouve soudain ce temps précieux pour s'épanouir nourrie de lectures, de musique, de théâtre, de palabres sans fin, de flânerie ou tout simplement de paysages inondés de lumière par un soleil couchant.

## *Je crois en la force de la culture*

Je crois en la force de la culture ; balance universelle, elle permet cet indispensable équilibre avec l'univers matériel qui nous environne. C'est la raison pour laquelle depuis 2014, nous nous sommes attachés à vous proposer un programme riche toute l'année, avec une intensité particulière de Juin à Septembre.

Concerts, pièces de théâtres, drapé aérien, jonglerie, clowns, visites guidées du patrimoine architectural et naturel, Land'Art, conférences, résidences d'artistes, médiathèque, boîtes à livres, structurent cette action culturelle qui vous est offerte. Les grands moments que nous proposent, chaque été et depuis longtemps, les associations Batziennes : Festival des Nuits Salines, Danses et musiques traditionnelles du Cercle celtique des Paludiers, Pardon de la Saint-Guérolé participent aussi à cette dynamique culturelle.

Mais la culture c'est aussi cette capacité à accueillir et c'est avec beaucoup de plaisir et de passion, que toutes les Batziennes et tous les Batziens s'attachent à vous faire partager leurs richesses naturelles, architecturales, culturelles, leur histoire, leur savoir-faire ou tout simplement leur sourire.

Terre de contraste entre marais, ciel et océan, Batz-sur-Mer est riche, aussi, de ces hommes et de ces femmes qui ont su nous léguer cet héritage culturel étendu, au prix d'un dur labeur et d'une extraordinaire passion pour leur territoire.

Je vous invite une nouvelle fois, à le partager tout au long de ce nouvel été et je vous souhaite à tous de merveilleux moments, au gré de vos fantaisies et de vos désirs, de vos promenades ou de vos lectures, des spectacles que nous vous offrons ou tout simplement à celui de vos « farniente ».

Directrice de la publication : Adeline L'HONEN  
Co-directeur de la publication : Jean-Claude LEMASSON  
Rédactrice en chef : Carole HOUBLOUP  
Ont participé à ce numéro : Béatrice CHASLE, Constance JAMET, Marjorie DEVANNE, Céline GOSSET, Benjamin COLDROCH (CAP), William NOCUS (Le Croisic).  
Copyright : DR - Thinkstock - Arnaud DRÉAN  
Crédits photographiques : TRI YANN 2019 © Christophe ROISNEL et Thierry TATON, Emmanuelle Challeton & Emmanuelle Baranger architectes (p.11)  
Tirage : 4 000 exemplaires  
Imprimerie : SCOP LE SILLON (44) - label IMPRIM'VERT  
Création-exécution : Colette & Co (44)  
L'équipe de rédaction se tient à votre disposition pour toute suggestion de sujet, d'interview ou de portraits sur la vie locale : [communication@mairie-batzsurmer.fr](mailto:communication@mairie-batzsurmer.fr) ou par téléphone au 02 40 23 92 25

# agenda



## JUILLET

### Marché de produits frais et de saison

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 30 AOÛT,

vos commerçants vous accueillent chaque lundi et chaque vendredi, place du Mûrier. JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE chaque lundi, place du Mûrier de 8h à 13h et du 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 31 MARS, ils seront installés de 8h à 13h, Grande Rue.

### Concerts-Soirées musicales et familiales

- Église Saint-Guérolé

TOUS LES JEUDIS

DU 4 JUILLET AU 29 AOÛT À 21H

### Vide Grenier Association ACMTR

- Petit Bois

SAMEDI 6 JUILLET

### Kingston Calling

- Marché Nocturne - Grande Rue

MARDI 9 JUILLET 20H30

### Festival Partir en livre

- Médiathèque Francine Caron

DU MARDI 10 AU DIMANCHE 21 JUILLET

### Réunion Publique d'informations 2019

- Salle des Fêtes

JEUDI 11 JUILLET À 17H30

### Rencontre avec l'illustratrice Aude Maurel

- Médiathèque Francine Caron

SAMEDI 13 JUILLET 14H30-17H

### Fête Nationale

10h30 rassemblement devant l'hôtel de ville

10h45 défilé vers la place du Mûrier

11h dépôt de gerbes au monument aux morts

11h15 vin d'honneur offert par la municipalité au kiosque du parc du Petit Bois

21h retraite aux flambeaux au kiosque du parc du Petit Bois

23h feu d'artifice au port Saint-Michel suivi d'un bal populaire au parc du Petit Bois

DIMANCHE 14 JUILLET

### Cherry and the cakes

- Marché Nocturne - Grande Rue

MARDI 16 JUILLET À 20H30

### Festival Les Nuits Salines

DU 19 AU 21 JUILLET

### « La Vieille Fille »

- Théâtre Parc du Petit Bois

LUNDI 22 JUILLET À 21H

### Sapotille

- Marché Nocturne - Grande Rue

MARDI 23 JUILLET À 20H30

### Collecte de sang

- Salle Jean Fréour

MERCREDI 24 JUILLET 9H30-12H30

### Soirée du Patrimoine (SPREV)

- Église Saint-Guérolé

MERCREDI 24 JUILLET À 21H

### Après-midi sécurité routière

- Esplanade Salies-de-Béarn

JEUDI 25 JUILLET 14H-19H

### Brocante

- Place du Mûrier

SAMEDI 27 JUILLET

### Exposition - vente des œuvres de Jean Fréour

- Salle des Fêtes et jardin de la propriété

DIMANCHE 28, LUNDI 29 ET MARDI 30

### Démonstration de chiens de sauvetage

- Plage Valentin

DIMANCHE 28 JUILLET À 14H

### Arokana

- Marché Nocturne - Grande Rue

MARDI 30 JUILLET À 20H30



### Exposition Fisella / Barrier / Monnetteau / Camus

- Chapelle Saint-Marc de Kervalet

DU MARDI 30 JUILLET

AU MERCREDI 28 AOÛT

### Soirée danses et musiques traditionnelles organisé par Le Cercle Celtique

- Chapelle du Mûrier

MERCREDI 31 JUILLET À 21H

## AOÛT

### Vide Grenier Association ASSCA

- Petit Bois

SAMEDI 3 AOÛT

### Festival "Batz'Arts de Rue"

- Centre-Bourg

DU LUNDI 5 AU VENDREDI 9 AOÛT

### 100<sup>e</sup> Pardon Saint-Guérolé

- Ballets folkloriques de Galice

Espace Petit Bois

SAMEDI 10 AOÛT 21H-22H30

- Défilé et fest-noz

DIMANCHE 11 AOÛT À PARTIR DE 9H15

### ZONE

- Marché Nocturne - Grande Rue

MARDI 13 AOÛT À 20H30

### Exposition Atelier des peintres du bourg de Batz

- Salle des fêtes

DU SAMEDI 17 AOÛT

AU DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

### Brocante

- Place du Mûrier

SAMEDI 17 AOÛT

### Collecte de sang

- Salle Jean Fréour

LUNDI 19 AOÛT 9H30-12H30

### Soirée du Patrimoine (SPREV)

- Église Saint-Guérolé

MERCREDI 21 AOÛT À 18H30

### Anima Celtica

- Chapelle du Mûrier

SAMEDI 24 AOÛT À 21H

### Démonstration de chiens de sauvetage

- Plage de La Gouvelle

DIMANCHE 25 AOÛT À 14H

### Exposition l'art au gré des chapelles

- Chapelle Saint-Marc de Kervalet

DU VENDREDI 30 AOÛT AU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

## SEPTEMBRE

### WorldCleanUpDay

- Plages de Batz-sur-Mer

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

### Journées européennes du patrimoine

- Visites, animations

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

### Exposition et résidence de création sculpture sur bois - Jonathan Bernard

- Chapelle du Mûrier

DU MARDI 24 SEPTEMBRE

AU DIMANCHE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

### Conseil municipal

- Hôtel de ville

MERCREDI 25 SEPTEMBRE À 20H

### Virades de l'espoir

- Esplanade Salies-de-Béarn

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

## OCTOBRE

### Journée du Jeu

- Espace Jean Fréour

SAMEDI 12 OCTOBRE

### Exposition Fisella / Barrier / Monnetteau / Camus

- Salle des Fêtes

DU SAMEDI 19 OCTOBRE

AU JEUDI 3 NOVEMBRE



### RETROUVEZ

toute la programmation culturelle d'été de Batz-sur-Mer dans les « Batz'Arts d'été 2019 » dans votre boîte à lettres avec ce magazine ou à l'office de tourisme, 25 rue de la Plage.

> [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)  
[www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

### MARÉE'BATZ

La poissonnerie Marée'Batz s'est refait une beauté et présente désormais ses produits de la mer et ses produits traiteur. La dernière tempête a soulevé sa toiture provisoire... heureusement plus de peur que de mal, l'histoire finit bien. La commune leur souhaite une bonne fin de travaux ! ■

### DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS : déplacement prévu en septembre rue du Grand Chemin

Après de nombreux échanges, la commune a réussi à obtenir la conservation pour au moins 5 ans du distributeur automatique de

billets sur le territoire communal. En contrepartie, elle s'est engagée à se porter acquéreur de la propriété qui l'abrite, Grande Rue.

Le Crédit Mutuel a donc procédé aux diverses demandes d'autorisations (urbanisme, transport de fonds) en vue de déplacer le distributeur bancaire rue du Grand chemin. Ce déplacement aura lieu courant du mois de septembre. Dès son installation nouvelle, la commune signera les actes lui permettant d'être propriétaire de l'ensemble du bâtiment situé 9 Grande Rue.

Pour cet été, pas de changement donc, le distributeur bancaire restera localisé Grande Rue ■

### LA POSTE S'INSTALLE À LA MAISON DE LA PRESSE

Depuis 2009, Valérie et Éric Rousseau tiennent la maison de la presse / tabac située rue Jean XXIII. Outre la presse, la carterie et la librairie, ils ont pendant ces 10 années développé divers produits : notamment, les cadeaux-souvenirs de Batz-sur-Mer et les accessoires de plage... Mais pas autant qu'ils l'auraient voulu, faute de place !



Alors en 2018, quand l'opportunité de devenir propriétaires à Batz-sur-Mer se présente, ils étudient avec sérieux un projet qui leur permettrait de faire coïncider leurs attentes professionnelles et familiales. Côté vie privée, leur principal moteur était de pouvoir vivre et travailler à Batz-sur-Mer, ce qu'ils apprécient particulièrement parce qu'ils s'y sentent bien et qu'ils y sont bien entourés. Et côté affaire, ils avaient besoin d'agrandir leur surface pour développer leur activité et ainsi proposer un maximum de produits et de services nouveaux à la clientèle de Batz-sur-Mer.

L'été 2019 sera donc leur 11<sup>e</sup> saison estivale et la dernière dans leur local de la rue Jean XXIII.

Une page se tourne pour eux puisqu'ils restent à Batz-sur-Mer pour s'installer 1 rue Pasteur à partir de la mi-novembre 2019.

De 57 m<sup>2</sup> de surface de vente, la maison de la presse / tabac étalera ses services sur 100 m<sup>2</sup> environ, accessibles aux personnes en situation de handicap. Le commerce bénéficiera également d'un atout de taille : la proximité avec les parkings des Grandes Salorges.

Désormais, grâce à la superficie de leur magasin, Valérie et Éric Rousseau vont pouvoir développer plus encore leur offre de produits de plage et de souvenirs, élargir également les rayonnages des activités librairie et carterie et les produits liés au tabac et au vapotage mais aussi de la droguerie (piles, appareil photo jetable...).

Et la grande nouveauté réside dans la diversification de leur activité. En effet, mis en relation par la commune avec La Poste, ils ont choisi de devenir relais Poste commerçants et ainsi assurer la pérennité de l'activité liée aux colis, colissimo et aux recommandés. En devenant relais Poste, Éric et Valérie pourront également dépanner les porteurs de comptes postaux qui n'ont pas de carte de retrait, à hauteur de 150 euros maximum par semaine et en fonction de leurs possibilités.

Grâce à la large amplitude d'ouverture de leur commerce, la proximité du parking et l'accessibilité facilitée, les clientes et les clients pourront bénéficier des services postaux avec moins de contraintes.

Car aujourd'hui et jusqu'au 2 décembre, l'agence La Poste de Batz-sur-Mer n'est ouverte que de 9h30 à 12h30 du mardi au samedi.

À partir du 2 décembre, les services postaux seront accessibles à la maison de la presse / tabac du lundi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h à 19h15 et le dimanche de 8h30 à 12h30, au 1 rue Pasteur ■

**Quel devenir pour le site actuel de La Poste ? Le centre Courrier de Batz-sur-Mer maintient son activité sur la commune. Les 7 agents de La Poste de ce centre couvrent la distribution du courrier et du colis pour les communes de Batz-sur-Mer et Le Croisic. Le nombre de colis traités (200 colis/jour) va continuer à augmenter, à l'inverse du volume de courrier. Les facteurs présents pourront également assurer en journée les services à la personne proposés par La Poste ■**



## PRÉVENTION - SÉCURITÉ

### VIDÉO-PROTECTION : POURQUOI ? OÙ ?

L'unité de gendarmerie qui couvre le territoire communal a enregistré en 2018 au niveau intercommunal 2 093 faits (crimes et délits), soit une augmentation de 7,2 % par rapport à 2017 (+ 141 faits). Ils se répartissent ainsi : 309 cambriolages (+ 19,3 %, + 50 faits), 400 vols liés aux véhicules (+ 33,3 %, + 100 faits), 364 vols contre des particuliers (-7,6%, -30 faits).

Pour permettre de faciliter et d'améliorer la capacité de résolution des délits en croisant des faits avec la lecture des plaques de véhicules, la gendarmerie a recommandé à la commune de Batz-sur-Mer d'installer une vidéoprotection. La municipalité a donc décidé de faire une demande d'installation de 3 caméras autour de trois axes : la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens et la protection spécifique de l'espace public fréquenté. Les services de l'État ont examiné cette demande lors d'une commission qui s'est tenue le 12 juin. La mise en œuvre de la vidéoprotection devrait intervenir au 4<sup>e</sup> trimestre 2019.

Ce dispositif viendra renforcer les moyens de prévention et de sécurité de la commune. En effet, sous l'effet du contexte d'attentat et de dispositifs Vigipirate constamment actifs, le service de police municipale a été renforcé en 2018 d'un 3<sup>e</sup> policier municipal à l'année.

Pour être efficace, trois localisations ont été choisies pour mettre en place ce dispositif de vidéoprotection : deux des trois caméras seront installées aux sorties de la commune. La première, après le rond-point de La Pigeonnière et la seconde, au niveau du parking de La Govelle, vers Le Pouliguen. Compte-tenu de la présence de vidéoprotection dans la commune voisine du Croisic, aucune caméra n'est envisagée à l'ouest de la commune au niveau du rond-point de la Barrière.

La troisième caméra sera installée en hyper-centre. L'espace Petit Bois est un site central qui a fait l'objet d'incivilités répétés, se traduisant notamment par de la détérioration de matériel urbain public (été 2016, 2017 et 2018). Pendant l'été, ce lieu est un site fréquenté de façon nocturne ; il accueille les manifestations importantes (Fête nationale, Nuits Salines, Pardon Saint-Guénolé, Assemblée du bourg de Batz...) et de nombreux événements (vide-greniers, événement associatifs, Batz'Arts de Rue, journée de la prévention routière...). La présence d'une caméra jouera aussi un rôle préventif en matière de sécurité publique.

À suivre... Dans le magazine de décembre, la commune présentera l'organisation mise en place autour de ce dispositif ■

## 2<sup>e</sup> ÉDITION DE L'APRÈS-MIDI SÉCURITÉ ROUTIÈRE : 25 JUILLET DE 14H À 18H

Comme en 2018, l'organisation d'une action de prévention routière est programmée cette année pendant la période estivale. Elle se déroulera sur l'esplanade Salies-de-Béarn le jeudi 25 juillet 2019 de 14h à 18h.

La thématique de cette journée porte notamment sur la protection des usagers vulnérables et la prévention des comportements dangereux sur le lieu de vie et de villégiature et concernent toutes les tranches d'âge et toutes les problématiques associées (addictions – alcool & drogue –, vitesse, inattention, fatigue...).

Pour animer cet après-midi, 4 intervenants de la prévention de sécurité routière seront chargés d'accueillir les participantes et les participants sur les 2 pistes deux-roues d'éducation routière mises à disposition par Cap Atlantique. Des intervenants de la MGEN (Fondation de la route) animeront un simulateur deux-roues, un simulateur quatre-roues, un véhicule tonneau et une piste « alcool fatigue ». Les sapeurs-pompiers volontaires du Croisic seront également présents pour une initiation aux gestes de premiers secours.

L'auto-école (Nauleau) de Batz sera, elle, présente afin de proposer une remise à jour du code de la route en salle (modules d'une heure) et d'apporter des explications sur le constat amiable d'accident, le changement d'une roue de secours (en fonction de l'espace disponible) ou encore l'équipement obligatoire pour les deux-roues motorisés ■



# LE STATIONNEMENT À BATZ-SUR-MER

## LES CAMPING-CARS

Pour visiter notre Petite Cité de Caractère® et profiter de son cadre exceptionnel, nous vous invitons à respecter la réglementation en vigueur (stationnement et aire de service) ainsi que notre environnement fragile :

- Le stationnement des camping-cars (autocaravanes) est autorisé à Batz-sur-Mer sauf :
  - s'il s'avère être dangereux, gênant ou abusif (art. R.417-9 et suivants du Code de la route) ;
  - s'il existe une interdiction spécifique faisant l'objet d'une signalisation réglementaire (arrêté municipal n°16.0158 du 6 juillet 2016).
- L'aire de service offre la possibilité de faire une étape de courte durée (48h max., soit 2 nuitées).
- L'obligation d'hébergement dans les campings ou aire de service entre 20h et 9h ■



## ZONE BLEUE

La zone bleue est activée sur le territoire de Batz-sur-Mer à partir du 31 mars dans le haut de la rue des Étaux, la rue Charles de Gaulle, la place du Garnal, la rue Jean XXIII et la Grande Rue. Dans ces rues, elle restera en application jusqu'au 30 septembre. Du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, les automobilistes doivent donc apposer un disque de stationnement (disque européen) en indiquant leur heure d'arrivée. Ils pourront stationner gratuitement pendant 1h30.

S'agissant des stationnements en épi rue du Croisic devant la Poste, la zone bleue sera activée du **1<sup>er</sup> juillet au 31 août, aux mêmes jours et horaires.**

La zone bleue de la place Honoré de Balzac sera activée du **1<sup>er</sup> juillet au 31 août** uniquement les jours de marché (lundi et vendredi), **de 9h à 13h**. Dans cette zone, le stationnement est limité à une durée de **1h**.

## PLACE 30 MINUTES

La durée de stationnement est limitée du lundi au samedi de 8 heures à 19 heures. La durée maximale de stationnement gratuit est de 30 minutes sous réserve de la bonne utilisation de votre disque de stationnement réglementaire (visible de l'extérieur et horaire renseigné). À l'issue d'une période de stationnement de 30 minutes, le véhicule doit obligatoirement être déplacé. Dans le cas contraire, vous serez verbalisé ■



RUE	PERIODE ANNUELLE	AMPLITUDE HEBDOMADAIRE	AMPLITUDE HORAIRE	DURÉE DE STATIONNEMENT
Rue des Étaux (face n° 18 au n° 9)	Du 31 mars au 30 septembre	Du lundi au samedi	9h - 12h30 et 14h30 - 17h30	1h30
Place du Garnal				
Rue Charles de Gaulle				
Rue Jean XXIII				
Place de la Mairie				
Grande Rue	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août			
Rue du Croisic				
Stationnement en épi devant La Poste				

## CIRCULATION

### INVERSION DU SENS DE CIRCULATION DES RUES DE GAULLE ET RUE DE VERDUN

Dans le magazine municipal de printemps n°41, la commune annonçait sa décision d'inverser le sens de circulation des rues de Gaulle et de Verdun conformément aux échanges issus du groupe de travail des commerçants volontaires et à la préconisation de la Chambre de Commerce et d'industrie de Saint-Nazaire. Cette dernière a effectivement accompagné la commune dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-bourg par le commerce.

L'inversion est effective depuis le 27 juin dernier. Par ailleurs, **la rue de Gaulle est à présent une zone de rencontre limitée à 20 km/h** afin de permettre aux vélos de l'emprunter dans les deux sens en toute sécurité ■



### RUE DE LA GARE : COMPRENDRE LE CHAUSSIDOU



En cours d'aménagement, la rue de la Gare va bénéficier **d'un aménagement spécifique, appelé « Chaussidou » ou Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB)**. Cet aménagement permet la **cohabitation entre automobilistes et cyclistes, tout en protégeant ces derniers**. En effet, ce dispositif donne la priorité aux cyclistes. Les vélos circulent sur des bandes latérales larges, séparés des voitures par un marquage très visible (bandes vertes et blanches). Ainsi, il ne reste plus que la voie centrale aux automobilistes qui ne peuvent plus se croiser sans se rabattre sur le côté, en l'absence de vélos bien entendu. **Le vélo reste toujours prioritaire** ■



## CAP À L'ABRI

La réglementation du Plan de Prévention des Risques Littoraux presqu'île guérandaise - Saint-Nazaire (PPRL) impose aux propriétaires de biens situés dans les zones à risques définies pour l'aléa « Xynthia +20 cm » des mesures d'adaptation de leur bien pour faire face aux conséquences possible des submersions.

Le dispositif « Cap à l'abri » permet sur simple demande par internet ou par téléphone de bénéficier d'un diagnostic gratuit et personnalisé. Le diagnostic se déroule en une visite de 2 heures maximum



avec un expert en risques et bâtiment et un géomètre. Après la visite, un rapport de visite est remis au participant, ce diagnostic conclut au maintien de toutes ou certaines mesures d'adaptation en tenant compte des caractéristiques propres au bâtiment diagnostiqué et à la réglementation. Le diagnostic est l'occasion de faire le plein de conseils. Pour faire face aux submersions, il est important que chacun sache se protéger personnellement ainsi que son bien en cas d'alerte ■



### INFO EN +

À Batz-sur-Mer, le quartier de la Herpe est particulièrement visé par ce dispositif !

#### EN CHIFFRES :

Environ **130 bâtis (dont 105 habitations)** sont susceptibles d'être concernés par l'adaptation des biens à l'aléa Xynthia +20cm. Depuis 2017, 41 propriétaires de Batz-sur-Mer ont demandé à bénéficier du diagnostic Cap à l'abri. **18 habitations, 5 activités économiques et 18 bâtis implantés sur des parcelles inondables** ■

### TRAVAUX

Si les conclusions du diagnostic maintiennent toutes ou certaines mesures obligatoires d'adaptation du bien, les travaux rendus nécessaires pour leur mise en œuvre peuvent être subventionnés par l'État et s'adressent aux propriétaires de biens à fonction d'activité économique ou d'habitation.

Le taux de subvention est différent selon les fonctions de bâtiments mais est sans conditions de ressources. Pour l'habitation, le taux de base est de 40 % et passe à 80 % si le propriétaire participe au diagnostic. Pour les entreprises, le taux minimum est de 20 %.

Aujourd'hui, Cap Atlantique accompagne 15 propriétaires dans leurs démarches pour réaliser les travaux. Parmi les travaux réalisés, deux dossiers validés portent sur la création d'un espace refuge dans leur maison de plain-pied, trois dossiers portent sur les équipements électriques qui ont été rehaussés. Tous les dossiers comportent la demande d'acquisition de batardeaux (système d'occultation des ouvrants empêchant l'eau de rentrer dans la maison).

Il est prévu en 2019 une relance personnalisée des personnes ayant participé au diagnostic pour les sensibiliser sur les travaux. Le site [www.capalabri.fr](http://www.capalabri.fr) permet de déposer la demande de subvention directement en ligne.

En chiffres : Depuis 2018, 15 propriétaires ont vu leur dossier validé par l'État. Le montant moyen des travaux est de 5 800 € TTC duquel il faut déduire les aides de 80 % pour les particuliers ou 20 % pour les entreprises ■

> Pour toute inscription au diagnostic, demande d'information sur les travaux : [www.capalabri.fr](http://www.capalabri.fr)  
Mail : [contact@capalabri.fr](mailto:contact@capalabri.fr)  
Téléphone : 02 28 54 16 09



Les submersions marines :  
j'y pense et puis j'agis !



## LES TRAVAUX EN BREF, POINT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION

**RUE DE LA GARE :** les travaux prendront fin au plus tard le 13 juillet. Il s'agit d'un aménagement spécifique permettant la cohabitation sur une même voie des vélos et des voitures qui garantit la sécurité des plus vulnérables à savoir les cyclistes, prioritaires. (voir page 8)

**RUE DE TRÉMONDAIS :** les travaux prendront fin le 13 juillet. L'effacement des réseaux est en cours et l'achèvement de l'aménagement donnera lieu à la création d'une voie verte. Il s'agit d'une voie de communication autonome réservée aux déplacements non motorisés, tels que les piétons et les vélos. Les voies vertes sont développées dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement, le patrimoine, la qualité de vie et la convivialité.

**RUE DU 19 MARS :** la trêve estivale sonnera début juillet et la reprise des travaux interviendra en octobre 2019.

**ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ :** fin du programme de rénovation 2015-2019

Toutes les tranches sont désormais achevées pour un montant total environ de 600 000 € TTC.

Des points de vigilance demeurent sur le bon niveau d'entretien patrimoniale de l'église, notamment au niveau du clocher de la tour. Des études pourraient donc reprendre en vue de nouvelles phases de travaux ■



Rue de la Gare



Rue de Trémondais

### MAISON DE SANTÉ

Le 5 juin, une nouvelle rencontre a eu lieu entre les professionnels de santé et la mairie, réunion présidée et initiée par l'Agence régionale de santé (ARS). Entre temps, les conditions financières d'un soutien à un projet qui serait public et porté par la commune se sont détendues et rendent possible une aide à ce projet à hauteur de 30 % plafonné à 300 000 €

Dans ce contexte, les élus ont décidé de faire réaliser une étude de faisabilité pour déterminer quelles surfaces médicales ou paramédicales le site de la rue de Kerbouchard pourrait accueillir en plus des deux locaux que la commune a pris l'engagement de réaliser pour faciliter la venue de médecins. Cette faisabilité a été réalisée par la Silène, opérateur public en logement social, qui pourrait ainsi créer également quelques logements. La Silène a vocation à être le porteur de ce projet pour le compte de la commune (locaux professionnels) et son propre compte (logements).

Cette réunion a permis d'identifier que le site pourrait accueillir environ 200 m<sup>2</sup> de projets médicaux en plus des 100 m<sup>2</sup> dédiés à deux locaux pour des médecins. Certaines activités médicales ou paramédicales se sont dites intéressées.

Il a été convenu que les professionnels se positionnent sur ce projet d'ici septembre prochain ■



## SALLE DES FÊTES (AVANT-PROJET DES SANITAIRES)

Espace de convivialité et de réception, la salle des fêtes présente un défaut majeur en terme de confort, d'accessibilité et de praticité : les sanitaires sont accessibles par l'extérieur. Si les usagers peuvent s'en accommoder l'été, cette situation est plus compliquée à gérer pendant les mois pluvieux et froids. Forte de sa volonté d'entretenir et de moderniser les équipements publics sollicités par les associations et la programmation culturelle, la commune a décidé d'engager des études de maîtrise d'œuvre pour revoir intégralement la configuration des sanitaires extérieurs de la salle des fêtes et ceux donnant sur l'esplanade Salies-de-Béarn, afin d'en améliorer la qualité pour les usagères et les usagers.

### Les objectifs recherchés sont les suivants :

- Réhabiliter les sanitaires de la salle des fêtes et les connecter plus directement à la salle sans nécessité de passage par l'extérieur, en créant un sas intermédiaire, qui disposera d'une coursive ;
- Enlever les sanitaires désuets de l'esplanade Salies-de-Béarn et les remplacer par des sanitaires confortables, propres et pour partie auto-nettoyants ;
- Disposer de sanitaires mis aux normes d'accessibilité, qu'ils s'agissent de ceux de la salle des fêtes ou de ceux donnant sur l'esplanade Salies-de-Béarn.

### La nature des aménagements est la suivante :

- Création d'une extension annexée à la salle des fêtes, par suppression de l'actuel office et :
  - Création de sanitaires de la salle des fêtes comprenant un WC aux normes PMR, trois autres WCs et un urinoir ;
  - Relocalisation de l'office ;
  - Création d'un hall vitré, associé à une coursive ;
  - Création d'une toiture terrasse très légèrement en pente et harmonisation des toitures pour garantir une cohérence du volume d'ensemble.



Cet ensemble sera prioritairement associé à l'activité de la salle des fêtes.

- Suppression des sanitaires extérieurs (WC à la turc, urinoirs) donnant sur l'esplanade Salies-de-Béarn et remplacement par :
  - Un WC automatisé aux normes d'accessibilité (PMR) ;
  - 2 urinoirs accessibles par une porte dédiée ;
  - Un WC d'appoint supplémentaire qui sera fermé en basse saison et ouvert lors d'événements à plus forte fréquentation.
- En terme de matériaux extérieurs principaux :
  - Les murs extérieurs seront traités en enduit chaux naturelle ;
  - Les menuiseries seront en aluminium
  - Une baie en bois sera remplacée à l'identique, dans la même teinte de peinture que les menuiseries existantes ;
  - La toiture sera une toiture végétalisée en zinc.

Le site est situé en périmètre de protection soumis au SPR (site patrimonial remarquable) et est localisé dans le périmètre des abords d'un monument historique (P.D.A.). Cet avant-projet a fait l'objet d'échanges préalables avec l'Architecte des Bâtiments de France avant le dépôt du permis de construire qui est intervenu fin mai. Le coût est évalué à ce stade à 248 879 € HT dont 220 879 € H.T. de travaux et 28 000 € H.T. d'études diverses ■

## TOUTES POMPES DEHORS

Le résultat de l'opération de collecte de chaussures 2019 de l'Association Onco Plein Air (AOPA) est excellent ! C'est un record établi à 36 000 € qui ont été remis à l'AOPA en mai dernier en échange des 82 tonnes de chaussures collectées ; il permettra d'organiser le voyage des enfants cet été dans les Alpes du Sud. Un grand merci à toutes les Batziennes et les Batziens pour leur générosité ! ■



## FESTIVAL PARTIR EN LIVRE, GRANDE FÊTE DU LIVRE DE LA JEUNESSE

En partenariat avec la librairie La Gède aux livres et l'association Les Amis de la Gède

- **Lectures au jardin** | 10 juillet de 10h30 à 12h - Librairie La Gède aux Livres
- **Lectures à la plage** | 12-15-17-19 juillet de 10h30 à 12h  
Port Saint-Michel, rue de la Pierre Longue

Pendant tout le festival du 10 au 21 juillet à la médiathèque Francine Caron

- **Exposition** à partir de l'album « Que d'émotions Chaperon » aux éditions Frimousse
- **Atelier** pour exprimer ses émotions en mots et en images.
- **Rencontre avec Aude Maurel**, autrice et illustratrice  
Samedi 13 juillet | de 14h30 à 17h  
Lecture et atelier d'illustration autour de l'album « Les indiens ne disent rien ». À partir de 6 ans. Sur réservation, suivie d'une dédicace de ses albums.

> Plus d'informations : Médiathèque Francine Caron - 11, rue de la Plage

Tél. : 02 40 23 89 51 ou [mediatheque@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mediatheque@mairie-batzsurmer.fr) - [www.mediatheque.batzsurmer.fr](http://www.mediatheque.batzsurmer.fr)



## VACANCES ÉTÉ

*Le temps des vacances est arrivé : les cartables sont rangés en attendant le mois de septembre.  
L'année scolaire 2018-2019 a été riche en événements :*

### **CÔTÉ SÉCURITÉ : les élèves des deux écoles de Batz-sur-Mer ont suivi des cours de sécurité routière.**

Les CE2 ont passé leur permis piéton et les CM2 leurs permis vélo. Tous ont relevé le défi et ont donc reçu en récompense leurs



permis et des accessoires leur permettant d'être visible, un gilet jaune a été remis à tous les enfants. Les cyclistes ont, eux, reçu en complément un kit d'éclairage pour leur vélo.

### **LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :**

Depuis maintenant trois ans, les élèves de l'école Alain Boutle participent chaque semaine à de nouveaux ateliers. Après l'école, le lundi, le mardi et le jeudi, les animateurs municipaux et des intervenants ponctuels proposent des activités aux enfants de la maternelle au CM2.

Cette année, des découvertes sportives et des initiations artistiques étaient au programme :

Magie, théâtre, sculpture, mosaïque, sports de combat, sports de raquette, ateliers culinaires. Par petits groupes, chaque élève a pu tester chaque activité adaptée à sa tranche d'âge.

Le taux de fréquentation sur l'année scolaire a atteint 85 % ■

## POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION

### **RENTÉE SCOLAIRE 2019-2020**

*La rentrée est encore loin mais pour vous préparer aux nouveautés 2019-2020, voici quelques informations utiles :*

#### **RENTÉE 2019-2020 : INSCRIPTIONS AUX SERVICES ENFANCE JEUNESSE MUNICIPAUX**

Les enfants retrouveront leurs cahiers et les chemins de l'école lundi 2 septembre 2019. Les familles qui n'auraient pas encore retourné le dossier unique d'inscription devront le faire pour bénéficier des services municipaux : accueil périscolaire, TAP, restauration scolaire et accueil de loisirs.

Pour toute nouvelle inscription il vous suffit de télécharger le formulaire d'inscription en téléchargement sur le site de la commune [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr) dans la rubrique Vie quotidienne / éducation-enfance-jeunesse. Une fois rempli,



vous pourrez le déposer à l'accueil de la mairie. Après la création de votre dossier, vous pourrez accéder au portail Famille et procéder aux inscriptions sur les différents accueils du service enfance jeunesse.

#### **HORAIRE DES ÉCOLES À LA RENTÉE SCOLAIRE**

1. École Sainte-Marie Saint-Pierre
  2. Groupe scolaire Alain BOUTLE
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h et 13h45-16h45

#### **GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE**

De nouveaux horaires pour la rentrée scolaire 2019 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-11h45 et 14h-16h15
- Mercredi : 8h45-11h45

De 11h45 à 12h et de 16h15 à 16h30 : tous les jours un accueil gratuit est organisé à l'accueil périscolaire.

Les enfants, inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi après-midi, seront pris en charge dès 11h45.

#### **TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) :**

L'an prochain les temps d'activités périscolaires (TAP) auront lieu entre 13h et 14h les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils seront encadrés par des animateurs diplômés et intervenants culturels et sportifs.

**Au programme :** découvertes sportives, pratiques artistiques, jeux scéniques, ateliers culinaires, et bien d'autres activités ■

## RESTAURANT SCOLAIRE :

### UNE NOUVELLE POLITIQUE TARIFAIRE PLUS SOCIALE

À partir du 1<sup>er</sup> septembre, la commune met en place une nouvelle tarification pour le restaurant scolaire à destination des familles aux revenus modestes. Auparavant, toutes les familles payaient 3,30 € par repas et par enfant ; à la rentrée prochaine, les tarifs s'échelonneront de 1,65 € à 3,30€ par repas et par enfant.

**Tarifs restaurant scolaire 2019-2020, votés au conseil municipal du 4 juillet 2019.**

Tranche de quotient familial	Tarif
≤ à 300	1,65 €
De 301 € à 500 €	2,15 €
De 501 € à 700 €	2,60 €
De 701 € à 900 €	3,00 €
≥ 900 €	3,30 €
Agent municipal, enseignant, stagiaire	5 €
Autre adulte	7,35 €

### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES



Le nouveau conseil municipal des jeunes est très actif et participe à de nombreuses manifestations depuis le début de son mandat :

- Présentation aux vœux officiels de madame la Maire.

- Lecture d'un poème à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 8 mai,
- Organisation de jeux pour Batz en forme le 1<sup>er</sup> juin.
- Présence à la commémoration de la fête nationale du 14 Juillet.

**Et pour la rentrée, ils ont déjà plein de projets :**

- Lundi 23 septembre 2019 opération journée sans voiture. Déplacez-vous à pied pour venir à l'école !
- 2<sup>e</sup> édition de la journée du jeu le 12 octobre 2019
- Opération découvrir un métier
- Visite du Sénat
- Etc ■

## VOILÀ L'ÉTÉ : TOUT UN PROGRAMME !

*Habitants de Batz-sur-Mer, familles en résidence secondaire ou vacanciers de quelques jours, vos enfants ont la possibilité de profiter des animations des structures de loisirs.*

*L'accueil de loisirs et l'espace jeunes La Hurlette sont ouverts du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2019.*

- Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis à **l'accueil de loisirs** situé rue Vaucourt Singer. Il est ouvert de 7h30 à 19h du lundi au vendredi. Cette année, Géraldine, Virginie, Félicimine, Audrey, Flavien, Catherine, Léa et Aurélia accueilleront vos enfants tout au long de l'été.

#### Au programme :

- Des activités : fabrication de jeux en bois, atelier peinture, chasse au trésor sur la plage, pêche à pied, création d'un aquarium....
- Des sorties : Batz'Arts de Rue, contes à la Chapelle du mûrier...
- Des stages : cuisine (tout salé), photo, customisation, plastique fou...



#### S'ÉVADER LE TEMPS D'UN SÉJOUR

Et pour ceux qui souhaitent quitter le nid pour passer quelques jours sous une tente, avec les copains, des séjours sont proposés aux enfants. Chaque groupe d'enfants (12 par séjour) est accompagné par deux animateurs.

- **5-8 ans** : Camp à Saint-Lyphard les 29 et 30 juillet 2019
- **8-11 ans** : Camp à Saint-Lyphard du 22 juillet au 26 juillet 2019
- **10-13 ans** : Camp dans la vienne à Dienne (86) du 15 au 19 juillet 2019
- **12 ans et plus** : Camp en Vendée à Avrillé (85) du 19 au 23 août 2019

Pour toute nouvelle inscription il vous suffit de télécharger le formulaire d'inscription en téléchargement sur le site de la commune [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr) dans la rubrique Vie quotidienne / éducation-enfance-jeunesse. Une fois rempli, vous pourrez le déposer à l'accueil de la mairie. Après la création de votre dossier, vous pourrez accéder au portail famille et procéder aux inscriptions sur les différents accueils du service enfance jeunesse ■

- Les enfants de 11 à 17 ans pourront se retrouver à **l'Espace Jeunes de la Hurlette** situé impasse de la Hurlette pour discuter, jouer, organiser des sorties ou encore profiter de la plage. Ils seront accompagnés de Gaëlle, Emilie, Virginie et Flavien.

**Au programme** : stop motion, Jump XL, accrobranche, Paint-ball, après-midi sécurité routière... mais aussi D&co la Hurlette, des ateliers cuisine, du tennis, des matins sport, création mode et couture et des goûters discu.



## ENVIRONNEMENT : L'ENJEU DU SIÈCLE

CES DERNIÈRES SEMAINES, LES MÉDIAS ONT RELAYÉ LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE. LES RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE MAI 2019 ONT ÉGALEMENT RÉVÉLÉ QUE L'ÉCOLOGIE ÉTAIT UN ENJEU FORT POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES. ET LA SITUATION DE BATZ-SUR-MER ENTRE OCÉAN ET MARAIS SALANTS, CONSTITUÉE POUR UNE BONNE PART D'ESPACES NATURELS SENSIBLES, CONSTITUE LE CONTEXTE IDÉAL POUR RAPPELER LES RÉFLEXES À ADOPTER POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL ET GARANTIR AUX GÉNÉRATIONS FUTURES DE POUVOIR EN PROFITER, ELLES AUSSI.

## QUALITÉ DES EAUX

Les communes de bord de mer comme Batz font face à plusieurs défis en matière de préservation de l'environnement. Ces défis s'ajoutent au contexte balnéaire, puisque Batz est une destination touristique prisée qui engendre la multiplication par 6 de sa population au plus fort de la saison estivale. Une réjouissance pour les professionnels du tourisme, une mobilisation importante pour les acteurs en charge de la protection de l'environnement. Et le territoire de Batz-sur-Mer est recouvert d'espaces naturels sensibles et protégés, souvent des sites classés comme les marais salants, lieu de production de l'or blanc. Elle est également bordée de l'océan atlantique, terrain de jeux des poissons, des professionnels de la mer, mais aussi des navigateurs et des baigneurs. L'enjeu de la préservation de la qualité des eaux est donc primordial pour garantir aujourd'hui et demain la continuité de la jouissance de ces espaces. C'est la raison pour laquelle les communes de Cap Atlantique ont décidé de s'inspirer d'un dispositif de sensibilisation du public éprouvé à Collioure, une commune du département des Pyrénées-Orientales, rencontrant des problématiques de qualité des eaux directement liées à la méconnaissance des circuits d'eaux pluviales.

### ICI COMMENCE LA MER

Effectivement, les égouts sont à tort utilisés comme des poubelles enterrées dont on se soucie peu de ce que deviennent les déchets mélangés à l'eau.

Dans les communes littorales comme Batz-sur-Mer, c'est très simple, les eaux pluviales sont récupérées dans des canalisations qui s'écoulent sans filtre et sans traitement dans la mer. Il est donc primordial de rappeler que tout ce qui se trouve sur les trottoirs et sur les routes, après une bonne pluie. Conséquence directe, après de fortes pluies, des tests bactériologiques sont régulièrement effectués dans les zones de pêche et de baignade



afin de prévenir les usagers d'une interdiction en cas de contamination.

Dans notre Petite Cité de Caractère®, **les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont gérés séparément :**

- Les eaux pluviales sont recueillies par un réseau de collecte dédié via des fossés, gouttières, caniveaux et grilles.

Tout ce qui est versé dans ce réseau aboutit directement dans le milieu naturel sans épuration préalable. Tout rejet inapproprié dans le réseau d'eaux pluviales (fossés, grilles de voiries, caniveaux...) entraîne une pollution du milieu naturel.

Le réseau d'eaux pluviales est exclusivement réservé aux eaux pluviales... et rien d'autre !!!

- Les eaux usées (eaux des WC, lavabos, éviers...) sont collectées dans un réseau relié aux stations d'épuration. Une fois épurées, ces eaux sont ensuite rejetées dans le milieu naturel, dans un cours d'eau ou dans la mer, loin de la côte et avec la prise en compte de l'influence des courants marins.

Depuis le début du mois de mai, Batz-sur-Mer arbore donc sur une douzaine de plaques d'évacuation d'eaux pluviales une inscription rappelant que la mer commence ici. Tous les déchets sont interdits sur les voies publiques ou privées et plus particulièrement les déjections canines, les mégots et autres papiers, de même que les rejets liquides de rinçage de solvants, peinture, etc., principaux polluants constatés pour la qualité de l'eau et pour la préservation des espèces marines de faune ou de flore ■

### L'OPÉRATION HELL'O

Du 15 juillet jusqu'au 15 septembre, Cap Atlantique organise l'opération Hello-Destination Cap aquatique pour la sensibilisation de la population à la qualité des eaux et pour la promotion des centres aquatiques sur le territoire de Cap Atlantique.

Les ambassadeurs seront présents à Batz-sur-Mer **lors des marchés hebdomadaires, place du Mûrier (devant la médiathèque) : les lundis 15 juillet et 5 août de 9h à 13h.**

Et sur les plages de 14h à 18h :

- Port Saint-Michel le 19 juillet
- Plage Valentin le 3 août
- Plage La Gouvelle le 17 août.

**!! Lors de ses déplacements sur les différents sites touristiques (plages, gare, moulin, villages, aire de camping-car...), l'équipe de l'Office de tourisme part à votre rencontre et à celles des vacancières et des vacanciers et distribuent des cônes**



**de plage, gratuitement, pouvant contenir tous les déchets dont les mégots de cigarettes.**

Les agents en tant qu'ambassadeurs sensibilisent leurs interlocutrices et leurs interlocuteurs au respect de l'environnement. Des outils d'information sur les bons réflexes à adopter pour protéger les sites naturels sont remis pour sensibiliser au tri sélectif des déchets et plus particulièrement sur :

- Les déchets ménagers, les emballages légers, le verre et les journaux et magazines qui sont à déposer dans les conteneurs spécifiques disposés en divers lieux de la commune.
- En dehors des bornes de service spécifiques, toute vidange des eaux grises ou noires est strictement interdite car les déversements ont un impact direct sur la qualité de nos eaux (baignades, marais ...) ■

# JARDINER AU NATUREL POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

## 1<sup>re</sup> ÉDITION DE LA FOIRE AUX PLANTES

Début janvier 2019, la commune a été sollicitée par l'association des Jardins Familiaux pour l'organisation d'une foire aux plantes et aux graines. Dans le cadre de sa politique Environnement et de sa volonté de sensibiliser ses concitoyens et concitoyennes, la commune a décidé de soutenir cette initiative et de l'accompagner concrètement.

**L'objectif partagé d'une telle manifestation est de promouvoir le respect de l'environnement et les gestes à adopter pour y arriver. La prise en compte d'un jardinage au naturel débute dans son jardin...**

Puisque la thématique touchait à la préservation de l'environnement, il est apparu évident à la commune d'associer à cet événement l'autre association batziennaise engagée pour l'environnement, DECOS. Les trois partenaires se sont donc réunis pour définir le périmètre de l'événement. Sur le modèle d'organisation d'une foire, la commune a proposé des emplacements gratuits aux particuliers désireux d'échanger des graines BIO et aux associations pour qu'elles transmettent leurs informations et qu'elles vendent ou échangent des graines.

Lors de cette matinée, plusieurs associations, des Batziennes et des Batziens, un producteur et notre libraire se sont joints à ce moment de trocs, d'échanges et de création de liens autour de la biodiversité :

- **L'association Jardins Familiaux** pour l'échange des graines de potagers et partager son expérience de la gestion d'un potager (réintroduction de la biodiversité par le fleurissement).
- **L'association DECOS** pour la vente des graines BIO et la sensibilisation sur les espèces locales qui constituent le patrimoine de fleurissement ornementale, mais aussi pour présenter les techniques d'éradication des plantes invasives, comme le Baccharis. En effet, DECOS, CAP Atlantique et la commune de Batz-sur-Mer multiplient les initiatives pour que les propriétaires des terrains engagent des travaux d'arrachage du Baccharis afin qu'il ne prolifère plus sur la Presqu'île.
- **Samuel Dufresne, apiculteur**, est venu vendre le miel produit par les abeilles qui peuplent les Marais salants et pour partager l'impact des humains sur la biodiversité et rappeler la nécessité que les cycles soient respectés pour que faune et flore s'épanouissent de nouveau.
- **Les coquelicots Batz-sur-Mer/Le Croisic** ont, eux, sensibilisé les visiteurs autour des pesticides et ont vendu des graines de coquelicots pour soutenir leurs actions.

- **L'Association Jardin Partage Pédagogique Cramphore** a échangé avec les participants graines et semis.
- **La librairie indépendante « La Gède aux livres »** a proposé à la vente des livres et des ouvrages sur le jardinage au naturel.

Le service municipal Espaces verts, représenté par M. Boris JANAU, responsable et 3 membres de son équipe, en a profité pour présenter son travail de fleurissement et d'entretien des espaces verts publics dans le respect et la préservation de l'environnement : récupération d'eau de pluie pour l'arrosage, circuit fermé d'arrosage au goutte-à-goutte, paillage, éradication à l'eau chaude des mauvaises herbes, utilisation d'espèces dunaires pour le fleurissement... mais aussi, ce qui apparaît comme un manque d'entretien par certaines et certains, la mise en place de la gestion raisonnée et de jachères fleuries pour favoriser la biodiversité et participer au retour des abeilles... et à notre bien-être.

La commune en a également profité pour communiquer sur le cahier de prescriptions paysagères, annexe du Plan local d'urbanisme. Il s'agit d'un outil à destination des nouveaux arrivants ou des habitantes et habitants qui souhaitent aménager leur jardin. Ce document contient des fiches conseils pour la plantation d'arbres, de haies, d'arbustes adaptés au climat, à la géographie mais aussi et surtout faisant partie du patrimoine environnemental local. Il est disponible sur simple demande ou en téléchargement sur le site Internet de la commune dans la rubrique Vie quotidienne/Environnement, [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr). Cette première édition a permis aux habitantes et aux habitants de faire connaissance avec les acteurs locaux impliqués dans la préservation de l'environnement de la commune et d'échanger librement sur ce sujet qui préoccupe bon nombre de concitoyens. Les organisateurs, commune et associations, ont donc décidé de renouveler l'expérience pour l'année 2020, et lancent conjointement un **AVIS !** À toutes celles et à tous ceux qui souhaitent s'impliquer et se mobiliser pour faire de la seconde édition, une nouvelle réussite, vous êtes invités à vous faire connaître à la mairie auprès du service communication, l'association des Jardins Familiaux ou encore de DECOS.

**La première réunion d'organisation se tiendra en janvier 2020.**

> **Prochaine Foire aux plantes 5 avril 2020 (date sous réserve)**

> **Contact : [communication@mairie-batzsurmer.fr](mailto:communication@mairie-batzsurmer.fr)**

**02 40 23 92 25 ou Association des Jardins Familiaux au 09 79 08 23 36 ou DECOS au 06 98 76 44 21 ou [martine.magarelli@orange.fr](mailto:martine.magarelli@orange.fr)** ■

## LE COMPOSTAGE

Une fois les graines et les semis en main, il convient de les planter. Et pour jardiner au naturel, rien de mieux que l'engrais naturel pour nourrir sa terre.

À Batz-sur-Mer, deux sources sont disponibles : la première concerne les cosses de blé noir issues de la production de farine d'avril à octobre au Moulin de la Falaise, route de Saint-Nudec. Pour se les procurer, il faut contacter le meunier ; évidemment la quantité est conditionnée à la présence de vent.

La deuxième provient de la gestion de vos propres déchets et leur utilisation dans un composteur. **Pourquoi ?** En un geste, vous réduisez vos déchets organiques d'à peu près 30 % de vos poubelles et vous produisez un engrais 100 % naturel, pour fertiliser vos sols et lutter contre l'appauvrissement de la terre.

## Comment faire mon propre compost ?

- **Déchets de jardin** : tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes, déchets du potager, mauvaises herbes non montées en graines et fanes de légumes, ...
- **Déchets de cuisine** : fruits et légumes, reste de repas, marc de café et filtre, sachets de thé, coquilles d'œufs.
- **Déchets ménagers non alimentaires** : fleurs fanées, sciure et copeaux de bois, cendre de bois refroidie, essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier.



# DÉCHETS

## LES POINTS DE DÉPÔTS

Cap Atlantique, avec son prestataire Veolia, organise pour le compte de la commune la collecte et le recyclage des déchets : plastique, verre, journaux et ordures ménagères sur 2 secteurs. Pour ce faire, chaque habitation dispose d'un bac à ordures ménagères ; des sacs sont disponibles à la mairie pour les déchets plastiques (de couleur jaune) et pour les journaux (de couleur bleue) pour les habitants éloignés des points de tri sélectif. Ces sacs remplis sont à fixer sur le bac de manière à ne pas s'envoler ou à être déchirés par des animaux. Pensez à les sortir la veille au soir du jour de la collecte pour être sûr qu'ils soient bien collectés.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la collecte commence à 4h du matin comme chaque année.

Et pour le tri sélectif, la commune dispose de nombreux points régulièrement entretenus et renouvelés :

### EN 2019/2020, 11 POINTS SERONT REMPLACÉS : (22 CONTENEURS)

- Déchetterie
- Maison de la Mer
- Kervalet
- Les Tamaris
- Parc d'Armor 1 et 2
- Kermoisan
- Roffiat

### CERTAINS POINTS DE COLLECTE ONT D'ORES ET DÉJÀ ÉTÉ RENOUVELÉS :

- La Dilane - Hameau de Carbonnet • 3 conteneurs sélectifs 9/05/19
- Parking nouveau cimetière • 3 conteneurs sélectifs 17/01/19
- Intermarché • 4 conteneurs sélectifs 18/12/18
- Salle des Sports • 1 verre ouverture 25/04/18
- R Alain Boutlé • 3 conteneurs sélectifs 14/12/17
- Le Dervin Imp Pré de la Cote 14/12/17
- Plage de la Govelle 14/12/17
- Bd 19 Mars 13/05/17



### 9 ONT ÉTÉ ENTERRÉS AVEC UNE OUVERTURE POUR LA SAISON 2019 :

- Place des Grandes Salorges

### REMISE À NEUF DES BORNES (SABLAGE ET PEINTURE) ET SIGNALÉTIQUE PROPRE:

- Têtes enterrées Place Honoré Balzac 1/03/19
- Dôme semi-enterré Camping Govelle - année 2018

### LASURE DES SEMI-ENTERRÉS :

- Boulevard de la Mer en mars 2019 avec signalétique propre

### CONTENEURS REMIS EN ÉTAT ET LASURÉS

- Camping Paludiers • 5 conteneurs sélectifs 20/12/17
- Résidence Odalys • 1 verre 3/04/19

**Un point de collecte a été supprimé à La Herpe le 26/03/19 après affichage préalable sur les conteneurs. Les usagers sont invités à utiliser le service en porte-à-porte ou les points de collectes de tri sur les parkings du nouveau cimetière ou rue de la Pigeonnière ■**



**À éviter :** Déchets de jardin traités chimiquement, déchets végétaux grossiers < 2-3 cm, plantes malades, mauvaises herbes grainées, coupe de thuyas et de résineux, terre, sable... mais aussi os et arêtes, noyaux, coques, restes de viande et de poisson, balayures, cigarettes, huile de friture...



### Quelques conseils :

- Débutez de préférence au printemps ou en été.
- Utilisez des déchets frais, pas trop humides, en faibles quantités.
- Retournez et aérez régulièrement.
- Bannissez les substances nocives et polluantes.

### Où vous procurer un composteur ?

**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le vendredi 16h, rendez-vous dans les locaux de CAP Atlantique à Herbignac, rue de la Grée du Rocher, sur la route de Saint-Lyphard.**

Il existe 2 modèles de composteurs, **320 litres** et **620 litres**. Le composteur est en kit, donc adapté pour être transporté dans une voiture ■

**> Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter le service déchets au 02 51 76 96 16.**

Un guide du compostage est en téléchargement sur le site Internet de la commune, rue Vie quotidienne, environnement.

## UN NOUVEL OFFICE DE TOURISME

### L'OFFICE DE TOURISME EN CHIFFRES :

- **35 à 45 000 visiteurs par an**
- **3 agents à l'année et 3 saisonniers (7 mois, 5 mois et 2 mois)**
- Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 7j/7 et 6j/7 pendant les vacances scolaires (sauf Noël) en dehors de la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.
- **103 partenaires**
- **48 m<sup>2</sup> répartis** en 4 espaces

Lorsqu'ils témoignent de leur expérience à Batz-sur-Mer, les visiteuses et les visiteurs expriment un environnement et un cadre de vie exceptionnels, à la fois sauvages, naturels et préservés. Partant de ce constat, la commune de Batz-sur-Mer a choisi pour son Office de tourisme, un projet d'aménagement audacieux : celui qui se rapproche le plus du souvenir des vacanciers et des vacancières mais aussi de ce qui fait la fierté des habitantes et des habitants.

L'aménagement a été conçu en bois, c'est d'ailleurs son odeur qui, au passage de la porte d'entrée, donne le ton de l'espace d'accueil touristique. Dès l'entrée, l'œil est naturellement attiré par la photo d'Arnaud Dréan qui s'étend sur tout le mur du fond de l'Office et qui propose une vue du ciel de Batz-sur-Mer, bande de terre entre Océan et marais salants.

Pensé tout en arc de cercle, il est une invitation à déambuler, découvrir, toucher, prendre le temps de lire les dépliants, les informations de ses partenaires, de regarder des vidéos, de consulter sur Internet et de concevoir son séjour dans la destination Batz-sur-Mer, en toute autonomie et accompagné de nos expertes en curiosités locales.

Cette année, Typhen, Ingrid et Constance ont été rejointes par Alyson, depuis le 1<sup>er</sup> avril, Aude, le 2 mai, puis Lilou en juillet et en août.

### Les 4 espaces et leurs fonctionnalités :

- **Espace Famille** aménagé pour que les enfants puissent dessiner en attendant leurs parents ou leurs grands-parents, l'espace boutique et des informations spécifiques de la destination pour les familles.
- **Espace numérique** aménagé pour permettre aux visiteuses et aux visiteurs de découvrir en vidéo la destination, consulter les portails touristiques sur une tablette, recharger et consulter leurs outils numériques grâce aux prises électriques mises à leur disposition, aux assises ainsi qu'au WIFI gratuit et illimité.
- **Espace Point Infos** aménagé pour permettre aux personnes de récupérer les informations indispensables sur la destination en 3 langues (allemand, anglais et espagnol) : dépliants, guide touristique, plan, carte ludique d'interprétation, mise en valeur des partenaires en fonction de leurs activités...
- **Espace billetterie** aménagé pour commercialiser l'ensemble des prestations touristiques organisées sur la destination par l'Office de Tourisme ou ses partenaires installés à Batz-sur-Mer, sur la Presqu'île ou au-delà qui proposent des tarifs préférentiels.

Engagé dans la démarche Qualité Tourisme depuis 2016, l'Office de tourisme dispose également du label Tourisme & Handicap. Son nouvel aménagement répond aux normes de ce label : les brochures sont situées entre 40 cm et 1m30 et des assises sont disponibles. L'Office est également en mesure d'accueillir et de renseigner les personnes en situation de déficience visuelle, mentale ou auditive : guide en braille, guide simplifié et en caractères agrandis, boucle magnétique. L'information disponible existe également en fichiers mp3 et accessible grâce à un casque branché et prêté aux usagères et aux usagers.

L'inauguration s'est déroulée le 27 avril pour les professionnels ; madame la Maire également présidente de l'Office de tourisme en a profité pour remercier tous les acteurs présents l'agenceur, l'architecte et les professionnels du tourisme sans lesquels l'Office de tourisme n'existerait pas.

Pour marquer l'entrée dans l'ère des Offices de tourisme de catégorie 1, une exposition sonore et musicale a été mise à la disposition du public du 26 au 30 avril. Petits et grands ont ainsi pu découvrir leur fibre artistique sur des instruments en matériaux recyclés.



### EN EXCLUSIVITÉ : LES NOUVEAUX PRODUITS BOUTIQUE

- De nouveaux coloris qui suivent la tendance pour les tee-shirts adulte (12 €) et enfants (10 €), toujours en coton bio !
- Les cartes postales réalisées par les pinceaux et crayons d'Elaura une toile (mamie Lilise).
- Les magnets à l'effigie du patrimoine de Batz-sur-Mer : la Chapelle du Mûrier, l'Église Saint-Guénolé, le Moulin, les marais salants et aussi le port Saint-Michel avec ses cabines de plage. (2,50 €)
- Le tapis de souris souple, facile à transporter, il permet de nettoyer son écran (8 €).
- Le foutes #Batz-sur-Mer pour habiller n'importe quel maillot, en serviette ou en paréo (15 €).
- La doudoune #Batz-sur-Mer pour les fraîches soirées d'été : 25 €.

> **N'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Office au +33 (0)2 40 23 92 36 ou par mail : [office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr](mailto:office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr)** ■

du 5 au  
9 août  
2019

# Batz'arts de rue

PETIT FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

**5/08 Paf dans l'pif ! / Duo de clowns** 🤡

11h - Chapelle du Mûrier

*Trottino clowns*

**Systeme D / Cirque de rue**

20h30 - Esplanade Salies-de-Béarn

*Collectif Kaboum*

**6/08 Première / Théâtre de rue**

11h - Esplanade Salies-de-Béarn

*Les Échappés du bal*

**Menace d'éclaircie / Concert**

20h30 - Grande rue (Marché nocturne)

*Collectif Klam*

**7/08 Si t'es content j'suis content aussi / Conte** 🤡

10h30 - Chapelle du Mûrier

*Compagnie Hippotamtam*

**Le Tout p'tit bal / Bal dansant** 🤡

17h30 - Chapelle du Mûrier

*Compagnie Fais pas ci, fais pas ça*

**8/08 Le grand huit / Clown**

10h30 & 14h30 - Chapelle du Mûrier

*Marguerite d'amour*

**Drôle d'impression / Théâtre de rue**

20h30 - Parc du petit Bois

*Compagnie Dédale de clown*

**9/08 (In) Diligencia / Spectacle musical**

11h - Place du Mûrier

*Les Frappovitch*

**Girafe Electric Song / Concert théâtralisé**

20h30 - Esplanade Salies-de-Béarn

*Compagnie 3° Acte*



Renseignements à l'Office de Tourisme :  
+33 (0)2 40 23 92 36 / [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

Licences d'entrepreneur du spectacle : 2-1117366 / 3-1117367

Mes vacances à  
**batz sur mer**  
& ses plages

## MÉDIATHÈQUE

PRINTEMPS DES POÈTES CONCOURS DE POÉSIE  
« LA GÈDE D'OR »

Dans le cadre du printemps des Poètes 2019, qui s'est déroulé du 9 au 25 mars, la librairie la Gède aux Livres de Batz-sur-Mer a organisé en partenariat avec la Mairie de Batz-sur-Mer, l'Association des Amis de la Gède et la Bibliothèque sonore de la Baule Presqu'île, membre de l'association des donateurs, de voir la 5<sup>e</sup> édition de son concours de poésie « la Gède d'or ». Ce concours de poésie avait pour thème « Beauté du geste, beauté des mots, envoyez vos poèmes les plus beaux ! » et était ouvert à tous. Un grand merci à toutes et à tous les poètes qui ont partagé leur créativité !



Tous les poètes amateurs ayant reçu un prix au concours. Les poésies sont consultables sur la page médiathèque de [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr) et affichées à la médiathèque Francine Caron.



## BONNES NOUVELLES

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le prêt de livres, d'ouvrages, de documents sonores et de DVD est gratuit pour toutes les habitantes et tous les habitants de Batz-sur-Mer (principaux et secondaires), également pour les enfants de moins de 18 ans qui séjournent à Batz-sur-Mer pour les vacances. Et pour les vacanciers adultes, un nouveau tarif a été créé de 5 € pour un mois de prêt.
- Un espace ludique vient d'ouvrir : désormais, plusieurs jeux sont mis à votre disposition à la médiathèque.
- Enfin, l'équipe propose à toutes les lectrices et à tous les lecteurs de participer à l'élaboration d'un grand puzzle. Vous pouvez compléter le puzzle au gré de vos envies et de vos disponibilités, le but est de le terminer tous ensemble pendant l'été. Il sera ensuite exposé à la médiathèque.

Le jury composé des membres partenaires a décerné le 1<sup>er</sup> prix du concours à un poème hommage à Jean Fréour, intitulé :

## À Jean de Yves Maurice

Quand on pénètre dans la demeure d'un sculpteur  
 Les mots ne veulent plus rien dire  
 Il nous faut seulement goûter le temps présent  
 Sentir la vie qui frémit derrière chaque porte  
 Sous chaque éclat de pierre, chaque copeau de bois  
 Se laisser porter par le souffle des émotions  
 Et enfouir au plus profond de soi  
 Les moments de silence partagés  
 Dans la plainte du vieux poêle fatigué  
 Et les parfums iodés venus de l'Océan  
 Penché sur son ouvrage avec humilité  
 Le maître des lieux modèle la vie et ses mystères  
 Et de ses rêves les plus intimes les revêt  
 À grands coups de maillet répétés  
 Il interroge la chair noire de l'ébène  
 Le sang du padouk  
 La douceur miellée de l'izombé  
 L'âpre granit de l'âme bretonne  
 Dialogue intime entre le fer et la matière  
 Il enfante une image sous le ciseau  
 En sillonnant avec respect les nervures de sa peau  
 Il en connaît tous les secrets  
 Jeune femme au visage si doux  
 Sérieuse, voluptueuse  
 Elle n'a que son sourire à nous offrir  
 Et pour seul langage que la pureté de son corps  
 Qu'elle offre sans mensonge à nos yeux et notre esprit  
 Car, ici, dans cet atelier noyé de lumière  
 Chaque sculpture est un poème  
 Où les mots devenus inutiles  
 Tombent en copeaux au pied de la beauté mise à nu

ÇA S'EST PASSÉ  
À LA MÉDIATHÈQUE

La première rencontre des lecteurs s'est déroulée le samedi 15 juin à la médiathèque. Elle a permis de faire émerger quatre livres « coups de cœur » que sont :

- Un manguier au Nigeria de Vincent Hiribarren
- Quand Dieu boxait en amateur de Guy Boley
- L'art de perdre de Alice Zéniter
- Vigile de Hyam Zaytoun

La médiathèque renouvelle l'expérience et vous propose un nouveau temps d'échanges à l'occasion de la rentrée littéraire le samedi 28 septembre de 10h30 à 12h. Tous les genres littéraires, tous les âges, tous les goûts sont attendus, venez les partager avec l'équipe et échanger avec les lecteurs de Batz-sur-Mer ■

## INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE FRANCINE CARON

En juillet 2017, la lecture publique est venue compléter les compétences gérées directement par la commune pour les habitantes et les habitants. Ainsi, la programmation culturelle annuelle a pu investir ce nouveau champ et l'intégrer dans son calendrier qui se voit maintenant étoffer pour le plaisir de toutes et de tous.



Effectivement, du point de vue de la commune, l'échelle intercommunale au niveau de la lecture publique était considérée comme pertinente, mais l'État en a décidé autrement.

Les élus se sont donc attachés à réfléchir à la politique de lecture publique souhaitée pour faire profiter tous les âges et dans la transversalité en créant des passerelles avec les partenaires présents sur le territoire : écoles, associations, maison de retraite, etc.

Dans un premier temps, il a été procédé au recrutement de 3 agents qui avaient postulé pour rejoindre la bibliothèque de Batz-sur-Mer. Dans un second temps, l'équipe nouvellement recrutée mais déjà en poste depuis des années a travaillé avec la direction à la création d'un plan d'actions découlant des orientations politiques selon une méthodologie précise. Celle-ci a mis en relation le diagnostic partagé et les vœux des élus en intégrant les limites des moyens, qu'ils soient financiers, techniques ou humains. Pour réussir cette étape cruciale, la commune s'est fait accompagner par un cabinet de Saint-Nazaire, le réseau A2C.

Une fois le projet culturel écrit, un comité de suivi a été mis en place pour mesurer chaque année l'état d'avancement des actions et des projets.

Parmi les projets, le premier, symbolique, a été le changement de dénomination de la bibliothèque en médiathèque : l'objectif étant de rendre visible l'étendu et la qualité du fonds de la médiathèque et ainsi mieux informer les usagers sur les services proposés et existants tout en anticipant les nouveaux services, notamment le WIFI illimité et la mise à disposition de 2 ordinateurs en libre-accès.

Puis, dans la poursuite de la politique inclusive, une consultation citoyenne a été lancée à l'été 2018, auprès des habitants et des usagers de la médiathèque pour lui adjoindre le nom d'une femme reconnue pour son œuvre dans le milieu culturel et artistique.

Parmi une vingtaine d'artistes femmes, c'est celui de Madame Francine CARON qui a été choisi et qui a honoré de sa présence l'événement organisé autour de la nouvelle dénomination le 25 mai dernier.

Femme poète, Madame Caron est née et a passé sa prime jeunesse à Batz-sur-Mer. C'est également à Batz-sur-Mer, quelques années plus tard à l'occasion d'un retour sur ses terres, qu'elle a créé *Atlantique(s)*, un poème qui a été traduit en américain et dans d'autres langues.

La nature, les femmes, la mythologie sont ses sujets de prédilection lorsqu'elle écrit ou lorsqu'elle participe à des lectures de poèmes en public.

Voici le poème qu'elle a lu à plusieurs voix, accompagnée des membres de l'association les Amis de la Gède aux Livres et de la libraire Élisabeth Lesimple ■

### *Atlantique(s)* écrit le 29 mars 1983 à Batz-sur-Mer par Francine Caron

« Sur la mer de médailles  
La grande mer baroque  
Vers qui l'on vient de basse terre  
Des campements de ronces et d'ombrelles  
Des fossés scarifiés  
Méduse aux yeux  
D'émeraude irritée trans / paraît  
Mesure de ton œil - humain - fragile  
Elle qui cogne les lichens creuse carrières.

Fingal breton de granit - Orgue -  
Chanteuse de basalte d'ambre  
Elle aventure son bonheur noirci  
Sa force concassée qu'elle dessine  
En mâchoires de roches  
En tenons / jaune-vert / de moississures  
Poutres cariées plantées sur sable vif

Merveilleuse de nuit avec son seil qui hante  
La panique verdâtre qu'elle engendre  
Mère de poix et mère  
A espérance tour à tour  
Voleuse de galets de mètres  
Rejetant des pailles mouillées  
Comme paquets de cendres à la schlague

Calque de mort ça bout  
Ça fait silence, ça contracte  
Ça accouche sans cesse et ça jouit  
Mariées de traînes à dentelles cauteleuses  
Grognant de lame dure et d'assauts ronds  
Verte de vert  
Possédée (amoureuse) d'un seul cri  
D'un seul serpent à s'évader livide

Congestion de la chair  
O crise enceintement  
Ample théâtre qui roule des tapis  
De ventre constellé gonflant de rage  
Mer magicienne  
Vie artifice et vrai visage  
Frappant avec le vent des forges  
À quand naissent tes dieux ? À quand tes fils ? Astres monstres  
pégases  
Ou tes filles de lin... Chants... poèmes »



## LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

## LES NUITS SALINES

## VENDREDI 19 JUILLET

Place du Mûrier | 19h30

**The Greenings** / Irish'n roll - GRATUIT

Esplanade Salies-de-Béarn | 21h

**10€** **Gwennyn** / Musique bretonne

Gwennyn

En Bretagne, Gwennyn a joué dans les plus grands festivals : Les Vieilles Charrues, Les Tombées de la nuit, Le Cornouaille, L'Interceltique de Lorient, Kann al Loar, Chant de Marins de Paimpol, Saint-Loup, Mouezh ar Gelted, Îlophone à Ouessant... Elle se produit régulièrement à l'étranger (Allemagne, Espagne, Portugal, etc.). Elle est devenue l'une des ambassadrices de la chanson bretonne contemporaine et de la musique pop-rock celtique.

Place du Mûrier | 23h

**Aelig** / Fest-Noz - GRATUIT

## BILLET DOUBLE

SOIRÉE DE VENDREDI ET SAMEDI SOIR

**2 soirées : 4 concerts****25€** (GRATUIT pour les moins de 12 ans)

## SAMEDI 20 JUILLET

Place du Mûrier

**12h30 - Les Glochos** / Humour - GRATUIT**19h30 - Kervegan's** / Rock celtique - GRATUIT

Esplanade Salies-de-Béarn | 21h

**20€** **Tri Yann** / Folk rock bretonnant

© Thierry Taton

Tri Yann

**Kenavo Tour - 50 ans de scène**  
Dernière tournée pour les Tri Yann avant de raccrocher les costumes ! Tri Yann (« Les trois Jean ») est un groupe folk rock français, originaire de Nantes, en Loire-Atlantique. Le style musical du groupe est principalement influencé par la musique et la chanson bretonne. Plus besoin de les présenter.

Place du Mûrier | 23h

**Duo Bodin / Beliard** / Fest-Noz - GRATUIT**Duo Craff / David** - GRATUIT

## DIMANCHE 21 JUILLET

Place du Mûrier

**11h - Vite vite vite** / Cie Tetrofort / Spectacle pour enfants  
GRATUIT**12h30 - Samaovar swing trio** / Jazz Manouche - GRATUITPlus d'infos : [www.lesnuitssalines.com](http://www.lesnuitssalines.com)

Informations et vente des billets à l'Office de Tourisme.

Organisé par l'Association Les Nuits Salines avec le soutien de la municipalité.

SOIRÉE DANSES ET MUSIQUES TRADITIONNELLES  
DU CERCLE CELTIQUE DES PALUDIERS

Mercredi 31 juillet | 21h | Chapelle du Mûrier

Chaque année le Cercle Celtique des paludiers propose une rencontre conviviale et intimiste avec le public à l'intérieur de la Chapelle du Mûrier. C'est l'occasion de faire découvrir les différents costumes du pays paludier ainsi que les danses traditionnelles - chant et musique du terroir paludier - élargis à ceux et celles des autres terroirs bretons. En outre, vous pourrez découvrir le spectacle de l'année : un clin d'œil à Adèle Pichon, fondatrice du Musée des marais salants.

Animé par un désir de transmission de son riche patrimoine, un échange avec le public est proposé, quelques pas de danses, quelques galettes et un verre de cidre.

&gt; Places limitées - Tarif 4 €

[www.cerclledespaludiers.com](http://www.cerclledespaludiers.com)Renseignements : [bernadette.rivalant@hotmail.fr](mailto:bernadette.rivalant@hotmail.fr)100<sup>e</sup> PARDON SAINT-GUÉNOLÉ

Ballets folkloriques de Galice

Samedi 10 août | 21h | Esplanade Salies-de-Béarn - GRATUIT

Dimanche 11 août / Tout public / Restauration sur place - GRATUIT

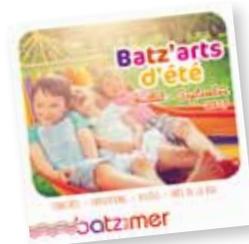
Au programme,

**9h :** Bénédiction religieuse du Pardon (Chapelle du Mûrier)**9h15 :** Départ de la procession de la Saint-Guénolé**9h30 :** Messe et offrande du sel (Église Saint-Guénolé)**10h40 :** Chaîne humaine autour de l'église Saint-Guénolé et comptage jusqu'à 100.

**11h20 :** Défilé de la noce paludière avec cercles celtiques bretons - groupes irlandais - galiciens - Pipe Band et Bagadoù, Torr Penn Breizh (12 à 15) drapeaux des évêchés et terroirs de Bretagne, trois couples de paludiers chevauchant des chevaux bretons, Bagad de la Presqu'île, cortège de la noce paludière, Cercle des Paludiers, Groupe irlandais O Dancing Eire, Bagad Adarre, Cercle celtique Ar Vro Wenn War Raok, Cercle celtique Ar Vro Vigouden, Cercle celtique A Greiz Kalon, Pipe Band Askol Ha Brug, Ballets folkloriques de Galice

**FESTIVAL : PLUS DE 10H DE DANSES ET MUSIQUES TRADITIONNELLES :**  
BRETONNE - IRLANDAISE - GALICIENNE - ÉCOSSAISE.

**12h45 :** Ouverture du 100<sup>e</sup> festival St-Guénolé et présentation des drapeaux de l'association Torr-Penn-Breizh

**13h :** Cercle celtique des Paludiers : Batz-sur-Mer Saillé**13h30 :** Groupe «STETRICE» : Chansons de Bretagne & d'Irlande**15h :** Cercle celtique A Greiz Kalon : Guérande**15h30 :** Bagad de La Presqu'île: Le Pouliguen**16h :** Groupe Irlandais O Dancing Eire: Saint-Nazaire**16h30 :** Bagad Adarre : Plougastel Daoulas**17h :** Cercle celtique Ar Vro Wenn War Raok: La Baule**17h30 :** Pipe Band Askol Ha Brug : Blain**18h :** Cercle celtique Ar Vro Vigouden : Plonéour-Lanvern**18h30 - 19h30 :** Ballets folkloriques de Galice**De 21h à 00h :** Fest-Noz avec Pengolibo et Trio TYT's

> Programmation culturelle de juillet à septembre.  
**Batz'Arts d'été 2019** livré avec le magazine !

## RECENSEMENT

### VOUS AVEZ BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE.

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile avec votre carte d'identité et le livret de famille de vos parents. À cette occasion, la mairie vous remet une attestation de recensement.

**Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.**

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. (Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, ...).

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

**Un recensement tardif :** c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales ■

Vie de la commune

#### • Naissances

- LAURENT Ézékiel né le 1<sup>er</sup> avril 2019

#### • Mariages

- LE CARVESE Lise et GROSSEAU Anthony le 11 mai 2019

#### • Décès

- BATAILLE Jean-Luc, Yves décédé le 19/04/2019

- CRAMBAIN Odette, Charlotte Veuve GUESCLOU décédée le 13/04/2019

- DUPUY Jean, Alfred, André décédé le 22/05/2019

- GOARIN Yvonne décédée le 04/04/2019

- GUILLARD Jérôme, Michel, Brigitte, Marie décédé le 23/05/2019

- HALLARD Marcel, Claude décédé le 02/04/2019

- JOUAN Odille, Lucienne, Jeanne, Marie Épouse MOUREAUX décédée le 27/03/2019

- LAUNAY Jacqueline, Andrée, Micheline, Marie née LAUNAY décédée le 27/03/2019

- MARTIN Pascal, Joseph, André décédé le 05/04/2019

- PICAUD Yves, Marie, Michel décédé le 05/05/2019

- PRIOUL Marie, Simonne, Lucienne Veuve FERREIRA MAGGO décédée le 03/05/2019

- RICLOT Annie, Pierrette, Lucienne décédée le 03/04/2019

- VAN EYBERGEN Volmar, Lucas, Pieter, Jan décédé le 03/05/2019

### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES QUI SE SONT DÉROULÉES LE DIMANCHE 26 MAI 2019 À BATZ-SUR-MER :

- Nathalie Loiseau : **28,92 %**
- Jordan Bardella : **15,75 %**
- Yannick Jadot : **14,98 %**
- François-Xavier BELLAMY : **11,25 %**
- Raphaël GLUCKSMANN : **6,63 %**
- Manon AUBRY : **4,55 %**
- Benoît HAMON : **3,45 %**
- Jean-Christophe LAGARDE : **3,45 %**
- Nicolas DUPONT-AIGNAN : **2,55 %**
- Ian BROSSAT : **2,14 %**
- Hélène THOUY : **1,45 %**
- Dominique BOURG : **1,45 %**
- François ASSELINEAU : **1,10 %**
- Nathalie ARTHAUD : **0,90 %**
- Francis LALANNE : **0,41 %**
- Olivier BIDOU : **0,35 %**
- Florian PHILIPPOT : **0,28 %**
- Pierre DIEUMEGARD : **0,14 %**
- Yves GERNIGON : **0,14 %**
- Thérèse DELFEL : **0,07 %**
- Florie MARIE : **0,07 %**

Les autres listes n'ont pas reçu de votes.

**Taux de participation : 53,11 %**

**Taux d'abstention : 46,89 %**

**Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) : 1,66 %**

**Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) : 1,86 %**

**Nombre de votants : 1 502 ■**

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS À L'HÔTEL DE VILLE

> SUR RENDEZ-VOUS AU 02 40 23 92 25

- Mme L'HONEN, *Maire*
- M. LEMASSON, 1<sup>er</sup> Adjoint (*Finances, Ressources Humaines, Coordination Générale, Planification et Communication*)
- M. FAVREAU, Adjoint (*Vie Associative, Associations caritatives, Sports et animations*) - le vendredi de 10h à 12h
- Mme SAFFAR, Adjointe (*Personnes âgées, logements intermédiaires, services à la personne, maintien à domicile, CCAS*) - le mardi de 10h à 12h.
- M. MALARY, Adjoint (*Urbanisme, Environnement, Travaux et Sécurité*) - le mercredi de 14h à 16h.
- Mme GAUTRON, Adjointe (*Enfance et Jeunesse*) le jeudi de 14h à 16h
- M. FOURNIER, Adjoint (*Sécurité*)



**De gauche à droite :**  
Adeline L'HONEN,  
Jean-Claude LEMASSON,  
Jean-Luc FAVREAU,  
Isabelle SAFFAR, Alain  
MALARY, Jeannette  
GAUTRON, Jean-Claude  
FOURNIER

## ● HÔTEL DE VILLE

34, rue Jean XXIII  
 > Tél. 02 40 23 92 25  
[mairie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mairie@mairie-batzsurmer.fr)  
[www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)  
 Ouvert du lundi au vendredi,  
 de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h  
 Samedi de 9 h à 12 h.

## ● SERVICES URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES

1, rue de Kerbouchard  
 Ouvert du lundi au vendredi,  
 de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.  
**Fermeture le mardi après-midi  
 et le jeudi matin.**  
 Ouvert le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois  
 de 9 h à 12 h.  
 > Service Urbanisme : 02 40 23 56 01  
 > Secrétariat Services Techniques :  
 02 40 23 56 00

## ● CCAS

34, rue Jean XXIII - Tél. 02 40 23 92 25  
 Accueil sur RDV.

## ● POLICE MUNICIPALE

1, rue de Kerbouchard  
 > Tél. 02 40 23 91 99

## ● GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE

Rue Alain Boutle : 02 40 23 92 58  
 Restaurant Scolaire : 02 40 23 90 29

## ● ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-MARIE/ SAINT-PIERRE

Rue de Trémondais  
 > Tél. 02 40 23 92 16

## ● OFFICE DU TOURISME

25, rue de la Plage  
 > Tél. 02 40 23 92 36  
[www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)  
[office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr](mailto:office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr)

## ● ESPACE JEUNES "LA HURLETTE"

Impasse la Hurlette - Tél. 02 40 23 18 36  
[jeunesse@mairie-batzsurmer.fr](mailto:jeunesse@mairie-batzsurmer.fr)

## ● CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS

Rue Vaucourt-Singer - Tél. 02 40 23 99 57  
[centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr](mailto:centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr)

## ● RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

Permanence au Centre Médico-social  
 de Batz-sur-Mer - Lundis de 9 h à 12 h 30  
 > Tél. 02 40 23 89 60

## ● MÉDIATHÈQUE

11, rue de la Plage - Tél. 02 40 23 89 51  
[mediatheque@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mediatheque@mairie-batzsurmer.fr)  
[mediatheque.batzsurmer.fr](http://mediatheque.batzsurmer.fr)

## ● DÉCHETTERIE

Route de Saint-Nudec  
 > Tél. 02 40 23 87 76  
 Tous les jours sauf dimanche  
 et jours fériés.  
 Du 16 septembre au 14 juin :  
 de 9 h à 12 h.  
 Du 15 juin au 15 septembre :  
 de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.  
 Plans et jours de collecte :  
[www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

## ● EAU POTABLE

SEPIG DÉPANNAGE / URGENCES 24H / 24  
 Fuite, coupure d'eau, incident sur réseau  
 public  
 > Tél. 02 44 68 20 09  
 INFORMATIONS CONSOMMATEURS  
 > Tél. 02 44 68 20 01

## ● EAUX USÉES

Assainissement Presqu'île de Guérande  
 (conduites d'eau potable et eaux usées):  
 > Tél. 02 51 76 02 67 (Astreinte 24h/24)  
 INFORMATIONS CONSOMMATEURS  
 > Tél. 02 51 76 02 67

## ● GENDARMERIE

20, avenue Henri Becquerel au Croisic  
 > Tél. 02 40 23 00 19  
 (Incendie, accident, jour et nuit)

## ● POMPIERS DE BATZ-SUR-MER

Centre de secours Pouliguen  
 ou du Croisic (18)

## ● TRÉSOR PUBLIC

1, allée du Parc de Mesemena  
 CS. 2113 - 44502 La Baule Cedex  
 > Tél. 02 51 75 07 77

## ● LA POSTE

3, rue du Croisic  
 Ouvert du mardi au samedi  
 de 9h30 à 12h30  
 > Tél. 36 31

## ● EDF-GDF LA BAULE

Dépannage Gaz : 0 810 433 444  
 Dépannage électricité : 0 810 333 044

## ● CULTE

Presbytère de Batz-sur-Mer  
 > Tél. 02 40 23 90 22  
[www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr](http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr)

## ● REFUGE POUR ANIMAUX

(Kerdino à Guérande)  
 Accueil du lundi au samedi  
 de 14 h à 18 h  
 > Tél. 02 40 53 08 21

## ● CAF

0 810 25 44 10 (N° azur -  
 prix d'un appel local). Se munir  
 de son numéro d'allocataire.  
 Ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique  
 mon compte.

## ● CPAM SAINT-NAZAIRE

28, avenue Suzanne-Lenglen  
 Du lundi au vendredi, de 8 h 30  
 à 12 h 15 et de 13 h 30 et 17 h.  
 Accueil sur rendez-vous de 8 h 30  
 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h  
 ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## ● SILÈNE

> Tél. 02 53 48 44 44

## ● ESPACE DOMICILE

> Tél. 02 40 22 95 50

## ● MISSION LOCALE

(Aide à l'emploi des 16/25 ans)  
 2, rue Louis Eon à Guérande  
 > Tél. 02 40 42 96 76

## ● CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)

Hôpital intercommunal  
 de la Presqu'île - Avenue Pierre  
 de la Bouexière à Guérande  
 Le soir de 20 h à 22 h 30, le samedi  
 de 16 h à 22 h, le dimanche de 9 h  
 à 13 h et de 16 h à 22 h.

## ● SANTÉ

Dr Gavelle - 7, rue du 19 Mars 1962  
 44740 Batz-sur-Mer - Tél. 02 40 23 70 70  
 Centre médico-social (Le Pouliguen)  
 Tél. 02 40 42 32 15

## ● POUR CONTACTER LES MÉDIAS LOCAUX

### Presse Océan :

Bernard Ponthoreau  
 > Tél. 06 75 36 09 84  
[bppresse@gmail.com](mailto:bppresse@gmail.com)

### Ouest France :

Christophe Douay  
 > Tél. 06 82 84 48 98  
[christophe.douay9@orange.fr](mailto:christophe.douay9@orange.fr)

### Écho de la Presqu'île :

Jean-Pierre Ricordel  
 > Tél. 02 40 42 48 19  
 ou 06 03 59 41 85  
[jean-pierre.ricordel@orange.fr](mailto:jean-pierre.ricordel@orange.fr)